

Montréal, le 24 juillet 2026

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

Me Pierre D. Grenier
DENTONS CANADA S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, 39e étage
Montréal (Québec) H3B 4M7

**OBJET : DPCMÉER - Demande d'adoption de l'annexe FAC-002-4-QC-2
Dossier Régie de l'énergie : R-4315-2025 (Demande amendée)**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) fait suite à la correspondance de l'intervenante Rio Tinto Alcan inc. (RTA) ([C-RTA-0008](#)) à la suite de la publication de l'avis amendé aux personnes intéressées ([A-0013](#)) dans le cadre du dossier mentionné en objet.

La Régie note que RTA indique, dans cette correspondance, « *qu'elle entend poursuivre activement son intervention dans le présent dossier à l'égard du sujet no 2 de la Liste des sujets ayant fait l'objet de sa demande d'intervention datée du 26 novembre 2025, tel qu'encadré par la décision D-2025-120* » [note de bas de page omise].

La Régie en comprend que, bien que la demande amendée inclue également l'examen de l'annexe Québec de la norme FAC-001-4, en plus de celui de l'annexe Québec de la norme FAC-002-4 prévue au dépôt initial du dossier, RTA ne prévoit pas réviser la liste des sujets d'intervention retenus par la Régie avec l'encadrement précisé au paragraphe 54 de la décision [D-2025-120](#).

Par ailleurs, la Régie a indiqué au paragraphe 52 de cette décision :

« [52] *Considérant le dépôt à venir de la demande amendée du Coordonnateur relative à l'adoption de l'Annexe Québec de la norme FAC-001, la Régie s'attend à ce RTA ajuste son budget de participation en temps opportun et selon l'évolution du dossier.* [...] »
[nous soulignons]

Par conséquent, la Régie demande à RTA de lui indiquer ses intentions en lien avec la révision, ou non, du budget de participation soumis dans sa demande d'intervention déposée le 26 novembre 2025 ([C-RTA-0002](#)), **au plus tard le 14 août 2026 à 12h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/ss

Cc : Me Pierre Chabot, Coordonnateur